



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SNETAA-FO reçu par le cabinet du Ministre, Vincent PEILLON

Le SNETAA-FO a été reçu pendant près de 2 heures par Daniel ASSOULINE, Conseiller à l'Enseignement Professionnel et à l'orientation et Bernard LEJEUNE, Conseiller Social du Ministre.

Lors de cette première audience, le SNETAA-FO tenait à faire part des urgences pour la prochaine rentrée scolaire et commencer à échanger sur la politique envisagée pour l'enseignement professionnel. Il se félicite de la présence au Cabinet d'un Conseiller dédié à l'Enseignement professionnel.

Le SNETAA-FO a souhaité aborder plus spécifiquement les difficiles problèmes que rencontrent les professeurs des lycées professionnels :

☪ CCF :

La désorganisation totale, le paiement à « tempérament », la pression par les inspecteurs au-delà des dispositions inscrites dans les référentiels, les élèves noyés par des périodes de plus en plus longues de CCF, entraînent un ras-le-bol généralisé. Le SNETAA a rappelé son opposition au CCF et demande qu'au minimum les collègues soient rémunérés comme inscrit dans le décret spécifique. Nous demandons d'urgence que soit mis fin à cette pantalonade qui met en péril cursus scolaire et diplômes nationaux.

Daniel ASSOULINE a été sensible à l'argumentaire du SNETAA et promet un état des lieux et des dispositions nouvelles rapides.

🔊 **Les heures d'Accompagnement Personnalisé :**

Nous avons rappelé qu'elles doivent être inscrites, à hauteur de 2,5 heures par semaine et par élève dans la DGH. Nous souhaitons que l'étiquetage de ces heures soit efficient à cette rentrée.

🔊 **Les stagiaires :**

Si nous nous réjouissons des 3 heures de décharges accordées aux prochains stagiaires PLP, nous demandons la fin de la précarisation des enseignants contractuels. Près de 13.000 soit plus de 80% des enseignants contractuels de l'Education Nationale sont dans l'enseignement professionnel.

M. ASSOULINE a promis des mesures concrètes pour mettre fin à cette précarisation inadmissible.

Concernant le parcours du CAP au BTS, nous avons rappelé notre attachement aux élèves en grandes difficultés et des CAP mais aussi à l'accès de nos jeunes bacheliers professionnels au BTS. Il a semblé que les avis étaient convergents.

Nous avons redit notre satisfaction de l'abrogation de la loi « CHERPION », donc du dispositif DIMA.

Enfin nous avons redit qu'aucune politique ne pouvait être efficace sans une gestion humaine des personnels

Nous tenons à ce que les enseignants soient respectés dans leur quotidien mais aussi dans leur carrière (mutations, etc.)

Pour cette première audience, le SNETAA se félicite du dialogue constructif que le Conseiller a semblé vouloir initier.

Le SNETAA sera toujours exigeant pour les personnels et pour les jeunes dont il a la charge.

Nous espérons une audience prochaine courant juillet 2012.